

Compte rendu du comité de suivi technique départemental n° 02	Date : 03/11/2014	422-TER2-0113-44	Lieu : CAUE 53
	Objet : Retour sur les représentations sociologiques et principales dynamiques et enjeux départementaux		Rédacteur : M. RIPOCHE E. Soufflet- Leclerc PROCHAINE REUNION : 30 juin 2015

Personnes présentes :

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
VU D'ICI Paysagiste	Monsieur Michaël RIPOCHE	m.ripoche@vudici.fr
Sociologue	Mme Sylvie ROUX	sylvie.roux49@gmail.com
DREAL-SRNP Pays de la Loire	Madame Élise SOUFFLET-LECLERC	elise.soufflet@developpement-durable.gouv.fr
Agence développement touristique de la Mayenne	Madame Marina JUIN	m.juin@mayenne-tourisme.com
Adjoint à l'unité planification DDT de Mayenne	Monsieur Erick GESLIN	erick.geslin@mayenne.gouv.fr
Paysagiste-conseil de la DDT de Mayenne	Madame Anne MAGUERO	amaguero@orange.fr
Chambre d'agriculture (sites et paysages)	Monsieur Paul PAUTREL	paul.pautrel@orange.fr
DREAL, SRNP	Monsieur Luc DE ROSA	luc.de-rosa@developpement-durable.gouv.fr
STAP Mayenne	Monsieur Philippe BENEZECH	philippe.benezech@culture.gouv.fr
Culture développement de Haute Mayenne	Madame Céline MARTIN	cd@hautemayenne.org
Chambre d'agriculture de Mayenne	Monsieur Jean BARREAU	jean.barreau53@orange.fr
Chambre d'agriculture de Mayenne	Monsieur Gérard CLOUET	gerard.clouet@mayenne.chambagri.fr
DDT de Mayenne Planification	Monsieur Christian LEPAGE	christian.lepage@mayenne.gouv.fr
Conseil Régional des Pays de la Loire	Madame Nathalie ATTE	nathalie.atte@paysdeloire.fr
Vieilles Maisons Françaises	Monsieur Hervé GEROLAMI	gerolam_h@yahoo.fr
Architecte-conseil de la DDT de Mayenne	Monsieur Marc BOTINEAU	marcbotineau@carchitecte.com
Directrice des Archives départementales 53	Madame Anne-Marie BRULEAUX	anne-marie.bruleaux@cg53.fr
Paysagiste CAUE53	Monsieur Sébastien LEVEQUE	s.leveque.caue53@orange.fr
Communauté de Communes du Pays de Château Gontier	Monsieur Jean-Loup AVET	environnement@chateaugontier.fr
Service espaces verts Château Gontier	Monsieur Serge FERRON	espaces.verts@chateaugontier.fr
Stagiaire auprès de Sylvie Roux	Madame Anne-Sophie BRIFFAULT	anne-sophie.briffault@hotmail.fr
Stagiaire auprès de Sylvie Roux	Madame Clémentine MAUPAS	maupas.c@hotmail.fr

Personnes Excusées :

Fonction – Organisme	Représentant	Mail
Président de la Communauté de Communes du Horps-Lassay	Monsieur SOUTIF	accueil@cchl53.fr
Vice-président du Conseil général et maire de Château-Gontier Bazouges	Monsieur Philippe HENRY	Cabinet_service@chateaugontier.fr
Communauté de Communes du Pays de Loiron DGS	Monsieur Rémy BENOIT	remy.benoit@cc-paysdeloiron.fr
Centre régional de la propriété forestière (CRPF)	Monsieur Bruno LONGA	bruno.longa@crpf.fr

Objectifs de l'atelier :

Cette deuxième série d'ateliers départementaux était consacrée aux échanges sur le travail mené sur les perceptions sociales (enquêtes qualitatives) et les dynamiques paysagères sur l'ensemble du territoire des Pays-de-la-Loire.

Documents disponibles :

Les diaporamas présentés sont consultables en ligne sur le site extranet dédié :

- Présentation du contexte de réalisation de l'atlas de paysages, et des productions prévues à l'échelle régionale et des unités paysagères par Elise Soufflet-Leclerc, DREAL Pays-de-la-Loire
- Présentation des premiers résultats de l'enquête sociologique conduite, par Sylvie Roux, sociologue (diaporama commun pour les 5 ateliers)
- Présentation de quelques exemples de dynamiques paysagères par Michaël Ripoché, Vu d'Ici, sur les territoires de
 - Ernée : les marches entre Maine et Bretagne
 - L'agglomération lavalloise
 - Cossé-le-Vivien : le bocage du Haut-anjou
 - Javron les Chapelles : les corniches des Alpes mancelles et des Avaloirs
- La carte des unités et sous-unités paysagères du département (modifiée suite au précédent atelier), ainsi que le tableau descriptif des sous-unités.
- La cartographie provisoire des paysages le plus fréquentés, cartographiés lors des entretiens

Paramètre de connexion : <http://extranet.paysages.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

* Identifiant : paysages

* Mot de passe : paysages-PDL

Page d'accueil : comités de suivi techniques départementaux n°2

Echanges relatifs à la présentation de l'enquête sociologique par Sylvie Roux

Anne Maguero demande si le sujet des éoliennes a été évoqué. Mme ROUX indique que l'éolien que le sujet n'a pas été abordé en tant que tel, mais en tant que nécessité, ou ressource sans créer de polémique.

M. BENEZECH s'étonne du décalage dans l'enquête entre ce que pense la population et la réalité de ce qu'il constate dans le quotidien de son activité : les gens adorent les rocades, les lotissements et ne veulent pas vivre dans les villages ; les jeunes ne vont pas en ville mais dans les centres commerciaux ; c'est donc évident de faire de l'urbanisme pavillonnaire en impasse.

S'il y a une prise de conscience que les centres bourg se vident, on constate aussi que les lotissements continuent d'augmenter. C'est peut-être parce qu'on ne propose rien d'autre ; on ne voit pas comment on peut faire autrement. Le lotissement est perçu comme une fatalité. Faudrait-il proposer des maisons témoins pour urbaniser autrement ? Est ce que ce sont toujours les élus qui peuvent décider ou les promoteurs ?

Les financements pour la rénovation urbaine sont très lourds. Le niveau intercommunal peut alors être une chance.

Malgré un pouvoir politique fort, il semble difficile de faire autre chose sur ce thème. Il ressort un besoin d'exemples qui fonctionnent pour convaincre les élus. Certaines choses mises en place n'ont pas l'effet boule de neige souhaité. C'est un marché où l'économie essentiellement dicte les choses ; les ménages regardent essentiellement les prix.

M. GEROLAMI soulève selon lui un problème méthodologique : 3 questions qui orientent les réponses alors que 200 questions dans une enquête quantitative auraient pu permettre de mieux affiner l'analyse. Mme ROUX répond que cette confiance en les chiffres l'étonne toujours alors que la démarche pour compléter un questionnaire quantitatif se base sur du déclaratif « ce que j'aime ne correspond pas forcément à ce que je fais ». Dans un entretien qualitatif, les informations vont être questionnées et argumentées, l'interprétation des résultats se basera sur le sens explicité par chacun, là où les résultats du questionnaire sont annoncés sans que l'on puisse en donner le sens et où il y a une part tout aussi importante de subjectivité dans l'interprétation des résultats. Ce n'est pas parce que tant de personnes déclarent ceci qu'elles ont par ailleurs raison.

L'analyse présentée ne porte pas de jugement, elle ne pointe pas les professionnels du doigt, ou les particuliers. C'est un travail riche qui a un intérêt pour différents praticiens du paysage.

Marc Bottineau trouve qu'il ressort de cette analyse une attitude très passive vis à vis des changements. Les citoyens n'agissent pas face à ce genre de constat, ils les subissent.

Mme ROUX indique que les participants en Mayenne n'ont pas donné le sentiment d'être fataliste, moins que dans les autres départements. Ils ont fait part de nombreuses initiatives locales, de réflexions en cours,.... A ce titre il semblerait intéressant de valoriser la communication et le partage d'expériences.

Le besoin de concertation en matière de paysage est souligné : on ne se demande pas forcément qui va entretenir le paysage ; la concertation peut faire émerger les droits et devoirs de chacun par rapport au paysage.

L'ensemble des résultats issus de ces enquêtes seront restitués sur le site internet ; cartes, données géo-référencées, texte, méthode mise en œuvre.

Il semble que l'on soit à un tournant en matière d'aménagement du territoire. Quand on a des moyens importants, on a peut-être tendance à beaucoup (trop?) aménager ; de ce fait la crise est peut-être une chance de prendre conscience de certaines choses et d'appréhender l'espace autrement qu'en l'aménageant.

Echanges relatifs à la présentation des dynamiques paysagères par Michaël Ripoché

M. CLOUET donne quelques clés de lecture sur l'évolution constatée des modes de gestion des haies notamment dans le nord Mayenne. Sur le secteur Natura 2000, la protection des têtards pour les Pics-Prune a conduit à la mise en place de mesures agri-environnementales : cela s'est traduit par la gestion des arbres en têtards et en émoisses avec la conservation dans un premier temps de tire-sève pour garantir la survie des arbres. C'est ce qui explique la silhouette singulière des arbres sur ce secteur et des densités de haies parmi les plus fortes dans le département (132m/ha).

En sud Mayenne les multiples remembrements des années 60 ont conduit à une importante ouverture du bocage où il ne reste souvent que les arbres de haut jet isolés.

On peut deviner également dans certains secteurs les haies-type du conseil général plantées il y a 25 ans.

Il y a eu différents travaux pour essayer de mieux composer les haies (notamment avec la théorie factale). Cet art de la composition des haies est un patrimoine immatériel !

Suite de la démarche et prochaines réunions

L'analyse des entretiens va se poursuivre et être formalisée dans les prochains mois. Le travail sera mis en ligne progressivement sur le site internet dédié.



Une réunion du **comité de suivi scientifique et technique** se tiendra le **jeudi 8 janvier 2014** de 10h à 13h au CAUE 49 pour :

- présenter la carte des sous-unités paysagères
- une unité paysagère test sur chacun des cinq départements
- un test de restitution des perceptions sociales

La prochaine réunion du **comité de suivi technique départemental de Mayenne** se tiendra le 30 juin **de 13h30 à 16h30 à la DDT 53** pour présenter l'ensemble du travail à l'échelle des unités paysagères pour le département de la Mayenne.

Les documents seront disponibles pour être relus et les remarques devront être formulées avant **le 26 Août 2014**.

Pour toutes questions relatives à l'atlas de paysages :

atlas-paysages-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr